

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE FESMY LE SART (02450)

DATE DE CONVOCATION :
07/09/2026

DATE AFFICHAGE :
07/09/2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

N°27/2026

Pour : 0
Contre : 15
Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-six, le seize septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gaspard RIOU, Maire.

Etaient présents : G. RIOU, P. DENHEZ, M. PICHON B. COTTARD, I. LEGRAND, CAUCHIE J.P., F.SIZAIRE, C. THURETTE, F. BIDAULT, E. BOMBART, J. LEFEBVRE, A.VERBORGH-DELACROIX, S. DEBUCHY, C. LEMPEREUR

Absent excusé : V. FROMENT
Qui donné pouvoir à G.RIOU

Monsieur Pascal DENHEZ a été élu secrétaire de séance

OBJET : Délibération portant avis sur la demande d'autorisation environnementale du parc éolien de Mazinghien

Vu la demande présentée le 11 juin par la société MAZINGHIEN ENERGIES, dont le siège social es situé 216 cours Victor Hugo 33130 BEGLES, en vue d'obtenir l'autorisation environnemental relative à la construction d'un parc éolien composé de trois mâts et d'un poste de livraison situé sur le territoire de la commune de Mazinghien et dont une consultation du public sera ouverte du 28 septembre 2026 au 28 décembre 2026.

Il est demandé l'avis du conseil municipal sur cette demande d'autorisation qui décide de ne pas émettre d'avis favorable.

Pour extrait certifié conforme,

Le maire, Gaspard RIOU.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-210202909-20260916-202627-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet :